



1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Enquête flash Bpifrance Le Lab : Le télétravail dans les TPE-PME, une pratique globalement renforcée post crise sanitaire.

Paris, le 1^{er} septembre 2022 – A travers une nouvelle enquête flash*, Bpifrance Le Lab montre le renforcement du recours au télétravail, largement minoritaire au sein des TPE et PME avant la crise sanitaire. Une pratique qui devrait rester plus intensive qu'avant crise sanitaire pour 74% des dirigeants ayant accru son usage durant la crise.

Le recours au télétravail fortement stimulé en raison de la mise en place des mesures de restriction des déplacements durant la crise sanitaire.

Avant le début de la crise sanitaire, le télétravail était relativement peu répandu au sein des TPE et PME françaises : 73 % des dirigeants n'autorisaient aucun jour de télétravail par semaine à leurs salariés. Les mesures de restriction sanitaires ont entraîné un recours inédit au télétravail : fin 2021, 46% des dirigeants déclaraient autoriser cette pratique contre 27% seulement avant le début de la crise. La durée hebdomadaire s'est également allongée : au total, 1,3 jour de télétravail par semaine était autorisé fin 2021, contre 0,75 jour auparavant.

Les TPE-PME du secteur des Services, qui avaient déjà initié le télétravail avant crise, ont plus naturellement développé son recours post crise.

Les TPE-PME du secteur tertiaire avaient près de 5 fois plus de chance de proposer du télétravail à leurs salariés fin 2021 que leurs homologues de l'Industrie, contre 2,5 fois avant la crise. Dans l'Industrie, l'incompatibilité des tâches de leurs salariés avec le télétravail est bien plus largement mentionnée (9 TPE-PME sur 10).

Si la taille de l'entreprise n'influençait pas la probabilité d'usage du dispositif avant crise, post crise ce sont bien les PME les plus grosses qui ont le plus développé l'usage de télétravail.

Fin 2021, une PME de 10 à 49 salariés avait environ 2 fois plus de chance de pratiquer le télétravail qu'une TPE possédant moins de 10 salariés. Le rapport passe à 5 quand il s'agit d'une PME de 50 à 99 salariés et même à 7 pour celles de plus de 100 salariés.

La majeure partie des dirigeants ayant renforcé la pratique du télétravail pendant la crise sanitaire envisage de pérenniser le surplus de jours de télétravail autorisés durant cette période.

La crise a durablement modifié l'organisation du travail puisque 74 % des dirigeants ayant accru le recours au télétravail pendant la crise comptent pérenniser au moins partiellement le surplus de jours de télétravail autorisés après crise. Cette intention est particulièrement fréquente pour les TPE-PME franciliennes : à secteur et taille donnés, elles ont plus de deux fois plus de chances de pérenniser le télétravail que les autres.

La majorité des dirigeants juge leurs salariés au moins aussi productifs en télétravail que sur site.

Les effets théoriques du télétravail sur la productivité sont incertains, même si de récentes études tendent à anticiper un impact net positif (suppression des trajets domicile-travail, baisse du besoin de capital foncier, accélération du recours aux technologies digitales) malgré certains effets négatifs (en particulier des flux informationnels réduits, pénalisant notamment la qualité de la formation).

L'enquête permet de donner une première évaluation qualitative des dirigeants de TPE-PME après près de deux années de crise sanitaire. 52 % des dirigeants estiment que leurs salariés sont autant productifs en télétravail que sur site et 7 % estiment même qu'ils le sont davantage. À l'inverse, 26 % des dirigeants les jugent moins productifs lorsqu'ils travaillent depuis chez eux. Les entreprises ayant déjà expérimenté

le télétravail avant la crise sont plus à même de juger leurs salariés plus productifs en travail à domicile que sur site.

« La crise sanitaire a provoqué de nombreux changements au sein des entreprises, notamment un recours bien plus fréquent au télétravail. On estime désormais que la majorité des dirigeants de TPE-PME envisagent de pérenniser la pratique qui, pour une large partie d'entre eux, n'apparaît pas défavorable à la productivité de leur entreprise. » **déclare Sabrina El Kasmi, Responsable du pôle « Conjoncture-Macroéconomie ».**

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur : **[Le télétravail dans les PME : une pratique boostée par la crise \(bpifrance.fr\)](#)**

Condition de réalisation de l'enquête Flash*

Des dirigeants de TPE-PME ont été interrogés entre le 15 et le 29 novembre 2021 dans le cadre de la 74^e enquête semestrielle de conjoncture sur leur recours au télétravail. Les TPE-PME sont considérées ici comme des entreprises des secteurs marchands non agricoles de 1 à 249 salariés, réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les réponses de 2 913 dirigeants ont été analysées. Les résultats ont été redressés par taille d'effectif et secteur d'activité afin de représenter au mieux la population des TPE-PME françaises. Les résultats descriptifs ont été complétés par des régressions logistiques afin de dresser un profil type de TPE-PME autorisant le télétravail et de déterminer les facteurs pouvant influencer le recours au télétravail et la perception des dirigeants sur la productivité de leurs salariés télétravailleurs, toutes choses égales par ailleurs. Par exemple, la probabilité de recourir au télétravail avant crise a été modélisée en fonction du secteur d'activité, de l'effectif salarié, de la localisation, du caractère innovant ou exportateur de l'entreprise, à l'aide d'un modèle logit.

Contacts presse :

Nathalie Police
Tél : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Juliette Fontanillas
Tel : 01 42 47 97 61
juliette.fontanillas@bpifrance.fr

À propos de Bpifrance Le Lab :

Bpifrance Le Lab est un laboratoire d'idées pour les PME-ETI. Sa mission : stimuler les dirigeants pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, par 3 actions conjuguées :

- tirer les meilleures idées de la recherche et du terrain ;
- valoriser les expériences et les témoignages de dirigeants ;
- relier les dirigeants-lecteurs au sein d'une communauté de recherche participative.

Bpifrance Le Lab s'est doté de sa propre gouvernance, avec un Conseil d'orientation composé de personnalités interdisciplinaires et présidé par Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance.

Suivez-nous sur Twitter : @BpifranceLeLab - @bpifrance - @BpifrancePresse
www.lalab.bpifrance.fr – www.bpifrance.fr